

# Règlement du jeu « Concours Etudiants Jean Jaurès »

---

## • Article 1 - Présentation et organisation

Dans le cadre de la semaine étudiante, la Mairie de Toulouse organise, par le biais du site [www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr), un Jeu Concours Etudiants Jean Jaurès, du lundi 19 octobre à 21h au vendredi 20 novembre 2009 à 18h. Les personnes intéressées peuvent également concourir soit par courrier (le cachet de la poste faisant foi) soit en déposant leur pli dans la boîte aux lettres du 17 rue de Rémusat à l'attention de Monsieur Romain Cujives, jusqu'au vendredi 20 novembre 18h.

Ce jeu concours est gratuit. Il n'est demandé aucun droit d'entrée pour y participer et il n'est soumis à aucune obligation d'achat.

## • Article 2 - Qui peut participer ?

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures quels que soit leur âge et leur nationalité, domiciliées en Midi-Pyrénées, à l'exception des personnes ayant collaboré à l'organisation de ce jeu et des membres de leurs familles respectives. Seules les personnes mineures ne peuvent participer à ce jeu.

## • Article 3 - Modalités de participation

Les participants trouveront toutes les informations nécessaires auprès de la Mairie de Toulouse, organisatrice du jeu. Le règlement de participation sera disponible sur le site Internet de la mairie de Toulouse ([www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr)) à compter du lundi 19 octobre à 21h, en cliquant sur l'animation présente sur la page d'accueil du site ou sur l'article associé.

Le 30 juillet 1903, Jean Jaurès déclamait, devant les élèves du Lycée d'Albi, son *Discours à la Jeunesse* devenu, depuis, l'un de ses textes les plus connus. Au coeur de l'année Jaurès, il s'agit ici de rédiger le discours qu'il aurait pu écrire en s'adressant à la jeunesse d'aujourd'hui. Pour participer à ce concours, vous devez rédiger un texte en français, compris entre 2550 et 3450 signes maximum, et le transmettre avant le 20 novembre 2009, par pli porté, par mail, par courrier ou en remplissant le formulaire en ligne sur Internet.

Les noms des 20 premiers lauréats, préalablement sélectionnés par Monsieur Romain Cujives parmi les meilleurs textes, seront connus le 1er décembre 2009 et ces derniers en seront informés soit par mail soit par téléphone.

Tous ces vingt discours donneront lieu à l'attribution d'un ou de plusieurs lots. Il sera ensuite proposé aux trois meilleurs, sélectionnés le 27 novembre par le Jury Jaurès, de les déclamer lors de la soirée de remise des prix qui aura lieu à l'occasion de l'inauguration de la plaque Jaurès (Université Toulouse 1 Capitole, jeudi 10 décembre 2009 à 18H30). S'ils ne souhaitent pas interpréter eux-mêmes leur discours, ces auteurs pourraient se faire représenter par un(e) co-équipier(e) de leur choix.

Les 3 lauréats seront prévenus par téléphone ou par mail, le 30 novembre au plus tard. Il leur sera proposé de bénéficier d'une préparation à la scène, au théâtre Jules-Julien, le vendredi 4 décembre 2009. Cette préparation, commune aux auteurs des 3 discours lauréats (qui le cas échéant, pourront en faire bénéficier à leur place le(a) co-équipier(e)) sera assurée par un membre de l'équipe de formateurs - comédiens - metteurs en scène du théâtre Jules-Julien.

Le formulaire d'inscription dûment rempli et comportant obligatoirement les informations nécessaires à l'identification, à savoir nom, prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone et date de naissance devra être complété directement sur le site Internet de la mairie de Toulouse ([www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr)) jusqu'au vendredi 20 novembre 2009 à 18h.

## • Article 4 - Modalités de réponse

Seule une participation par personne sera admise. Les bulletins devront être complétés sur le site Internet de la mairie de Toulouse ([www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr)) entre le lundi 19 octobre à 21h et le vendredi 20 novembre 2009 à 18h. Les participations par courrier seront prises en compte sous réserve que leurs auteurs aient bien stipulé leur état civil, adresse postale, mail et coordonnées téléphoniques. Les bulletins de participation ne seront pas pris en compte s'ils sont incomplets. Toute tentative de fraude de la part des participants entraîne la nullité du bulletin.

## • Article 5 - Annonce des résultats

Les résultats du jeu seront publiés sur le site [www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr) le lundi 14 décembre 2009. Les gagnants seront prévenus par courriel ou par téléphone. La liste sera également publiée sur le site [www.concoursjaures.toulouse.fr](http://www.concoursjaures.toulouse.fr).

#### • Article 6 – Précisions

Il appartient aux participants de vérifier que les coordonnées qu'ils communiquent sont exactes. Dans le cas où la ville de Toulouse ne parviendrait pas à joindre par téléphone ou par mail les gagnants pour quelque motif que ce soit, le lot ne serait pas remis en jeu et le gagnant serait déchu de quelque droit ou action que ce soit.

#### • Article 7 - Lots

Les 20 lauréats se seront récompensés comme après :

##### **Aux trois premiers lauréats**

♦ 2 Places **offertes par la Mairie de Toulouse** au stadium pour TFC/LYON le 06/02/2010 ou TFC/NANCY le 20/01/2010 d'une valeur unitaire de 69 € soit **138 €**

♦ 1 Pack **offert par la Cinémathèque** d'une valeur unitaire totale de **121.97 €** composé de : 20 places soit 80€, un T-Shirt à 12€, une Revue Archives à 4.57€, un Ouvrage Directors's Cut à 19.50€ et un Ouvrage Les Cinémathèques à 5.90€

♦ 1 abonnement annuel offert par **Tisséo** d'une valeur unitaire de **100 €**

♦ 1 Pass annuel offert par **Vélo Toulouse** d'une valeur unitaire de **25 €**

♦ 1 Livre offert par **la Mairie de Toulouse** sur Jean JAURES d'une valeur unitaire de **50 €**

♦ 1 Pass annuel offert par **la Cité de l'Espace** valable du 2 février 2010 au 1 février 2011 et d'une valeur unitaire de **40 €**

♦ 2 tickets d'entrée au Musée des Abattoirs d'une valeur unitaire de 6,50 € soit **13 €.**

♦ Le gagnant se verra en plus offrir un abonnement annuel à **l'Orchestre National du Capitole** d'une valeur unitaire de **168 €.**

##### **4ème lauréat :**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stadium pour TFC/LYON le 06/02/2010 ou TFC/NANCY le 20/01/2010 d'une valeur unitaire de 69 € soit **138 €**

♦ 2 places offertes par **la Mairie de Toulouse** pour l'Opéra "Elektra" en 1ère série d'une valeur unitaire de 95 € soit **190 €.**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

♦ 2 tickets d'entrée au Musée des Abattoirs d'une valeur unitaire de 6,50 € soit **13 €.**

##### **5ème lauréat :**

♦ 2 Places de Ballet offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Saison Russe" d'une valeur unitaire de 50 € soit **100 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Toulon le 19 ou 20/02/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit **60 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

♦ 2 tickets d'entrée au Musée des Abattoirs d'une valeur unitaire de 6,50 € soit **13 €**

##### **6ème lauréat :**

♦ 2 Places de Ballet offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Saison Russe" d'une valeur unitaire de 50 € soit **100 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Racing metro le 2 ou 3/04/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit **60 €**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **7ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Vie Parisienne" d'une valeur unitaire de 43 € soit **86 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Montpellier à Ernest Wallon le 12 ou 13/03/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit **60 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

#### **8ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour "Le Roi Arthur" d'une valeur unitaire de 34,50 € soit **69 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

#### **9ème lauréat :**

- ♦ 2 Places pour un concert symphonique offertes par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 32 € soit **64 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

#### **10ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit **16 €**

#### **11ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dijon au Palais des Sports le 23/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **12ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **13ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **14ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dijon au Palais des Sports le 23/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **15ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **16ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **17ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

#### **18ème lauréat :**

- ♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

**19ème lauréat :**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

**20ème lauréat :**

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

♦ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

Les lots ne peuvent en outre donner lieu à une compensation financière. Les places seront à retirer directement lors de la soirée d'inauguration de la plaque commémorative de Jean Jaurès, le 10 décembre 2009 à l'Amphi Marsan, Université Toulouse I (rue Lyautey – 31000 Toulouse), sur présentation de la carte d'identité. Pour les lauréats qui ne pourraient se déplacer, il leur appartiendra de venir les récupérer auprès de Monsieur Romain Cujives, 17 rue de Rémusat, 31000 Toulouse avant le 31 décembre 2009 sous peine d'en perdre le bénéfice au-delà.

**• Article 8 - Droits d'utilisation liés à la publication des résultats**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu, et liées à la remise des lots aux gagnants, sont traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu ainsi que leurs tuteurs légaux s'il sont mineurs disposeront en application de la loi précitée d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès ou de rectification à ces informations doit être envoyée à l'adresse suivante : Mairie de Toulouse – Direction de la Communication (17, rue de Rémusat – 31 000 Toulouse).

Les gagnants acceptent par leur participation à ce jeu-concours que leurs noms, prénoms, département de résidence

soient utilisés par la Mairie de Toulouse dans le cadre de la communication promotionnelle relative au présent jeu, et ce, sans que cela leur confère une contrepartie, une rémunération, un droit, ou un avantage quelconque .

Le refus d'un participant d'autoriser cet usage équivalra à une renonciation expresse au bénéfice du lot qui lui était destiné.

**• Article 9 - Cas de force majeure**

La mairie de Toulouse ne pourra être tenue responsable si, par suite d'un cas de force majeure ou toute cause indépendante de sa volonté, le jeu venait à être reporté ou écourté. La mairie ne peut être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption ou d'un dysfonctionnement quel qu'il soit ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait d'une façon quelconque d'une connexion au site. Des additifs, ou des modifications, à ce règlement peuvent être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et feront l'objet d'un nouveau dépôt en l'étude de maître Jamme. Tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au jeu.

**• Article 10 - Mise à disposition du règlement - Acceptation – Dépôt - Interprétation**

Le présent règlement peut être téléchargé sur le site Internet de la mairie de Toulouse pendant la période du jeu : [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr). Il est également disponible auprès de la Direction de la Communication de la Mairie de Toulouse (17, rue de Rémusat – 31 000 Toulouse) ou à défaut peut être envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande écrite à l'adresse suivante avant la fin de la période de participation : Mairie de Toulouse – Direction de la Communication (17, rue de Rémusat – 31 000 Toulouse). Le remboursement des timbres se fera sur la base du tarif lent « lettre » en vigueur, sur simple demande accompagnant la demande de règlement.

Les frais engagés pour la participation à ce jeu peuvent être remboursés sur simple demande écrite auprès de la Mairie de Toulouse (Direction de la Communication -17, rue de Rémusat – 31000 Toulouse) sur présentation d'un justificatif, et ce dans un délai de 15 jours à compter de la date de désignation des gagnants. Une seule demande sera prise en compte pour l'ensemble du jeu. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat, ainsi que, pour les participants mineurs, l'autorisation préalable de leurs parents ou d'une personne ayant l'autorité parentale.

Le règlement complet est déposé chez Maître Jamme, huissier de justice (6, allées Paul Feuga – 31 000 Toulouse), où seront également déposés les textes de toute annonce concernant ce jeu. Le présent règlement est exclusivement régi par la loi française. Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus, seront tranchés souverainement par la mairie de Toulouse. Toute question d'application ou

d'interprétation du règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, en fonction de la nature de la question, par la mairie de Toulouse ou par Maître Cécile Jamme dans le respect de la loi française. Les contestations ne seront recevables que dans un délai de 15 jours à compter de la date de désignation des gagnants

• **Article 11 – Conditions d'utilisation des textes**

Les auteurs des textes cèdent tous les droits à l'organisateur du jeu-concours, et l'autorisent à utiliser leur oeuvre en tout lieu, sous tout support (papier, Internet, affichage, etc) ou sous toutes formes, sans donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.

L'organisateur, conformément aux règles établies en matière de copyright, considère que les œuvres présentées sont libres de tout droit de propriété.

Du fait même de leur participation, les auteurs des textes s'engagent à garantir l'organisateur contre toutes actions qui pourraient être exercées à son encontre contre des ayants droits. L'organisateur ne pourra en aucune manière être tenu responsable en cas de contestations ou de litiges présents ou futurs.

ANNEXE AU PRESENT REGLEMENT PUBLIEE LE 26 OCTOBRE 2009 CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 9 :

• La date de clôture de participation (vendredi 20 novembre 2009 à 18h) énumérée aux articles 1, 3 et 4 fait l'objet d'un **report au mercredi 25 novembre 23h00**, toutes les autres dates demeurant inchangées.

• La **dotation** mentionnée à l'article 7 a été étoffée et les lots seront répartis comme suit :

Les 20 lauréats se verront récompensés comme après :

**Aux trois premiers lauréats**

\_ **2 Places** offertes par la Mairie de Toulouse au stadium pour **TFC/LYON** le 06/02/2010 ou **TFC/NANCY** le 20/01/2010 d'une valeur unitaire de 69 € soit **138 €**

\_ **1 Pack offert par la Cinémathèque d'une valeur unitaire totale de 121.97 €** composé de : 20 places soit 80€, un T-Shirt à 12€, une Revue Archives à 4.57€, un Ouvrage Directors's Cut à 19.50€ et un Ouvrage Les Cinémathèques à 5.90€

\_ **1 abonnement annuel** offert par **Tisséo** d'une valeur unitaire de **100 €**

\_ **1 clef d'or** offerte par le **Muséum** d'une valeur unitaire de **32 €**

\_ **1 Pass annuel** offert par **Vélo Toulouse** d'une valeur unitaire de **25 €**

\_ **1 livre** offert par la Mairie de Toulouse sur Jean JAURES d'une valeur unitaire de **50 €**

\_ **1 Pass annuel** offert par la **Cité de l'Espace** valable du 2 février 2010 au 1 février 2011 et d'une valeur unitaire de **40 €**

\_ **1 invitation**, offerte par le **TNT**, valable pour 2 personnes de janvier à mai 2010, d'une valeur unitaire de 12 euros soit **24 euros**

\_ **1 invitation**, offerte par le **Théâtre du Pavé** pour « Bérénice », valable pour 2 personnes du 21 au 30 janvier 2010, d'une valeur unitaire de 8 euros soit **16 euros**

\_ **1 invitation**, offerte par le **Théâtre Jules Julien**, valable pour 2 personnes, d'une valeur unitaire de 7 euros soit **14 euros**

\_ **2 tickets d'entrée** offerts par le **Musée des Abattoirs** valable de novembre 2009 à novembre 2010 d'une valeur unitaire de 6,50 € soit **13 €**

\_ **1 sac à dos** offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de **6 euros**.

\_ **1 Jeu2poche Jean Jaurès** offert par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de **3 euros**.

\_ Le gagnant se verra en plus offrir un **abonnement annuel à l'Orchestre National du Capitole d'une valeur unitaire de 168 €** et **1 invitation au Zénith**, valable pour 2 personnes, de décembre 2009 à mai 2010, d'une valeur unitaire 50 euros soit **100 euros**

\_ Le second prix se verra en plus offrir **1 invitation au Zénith**, valable pour 2 personnes, de décembre 2009 à mai 2010, d'une valeur unitaire 50 euros soit **100 euros**

**4ème lauréat :**

\_ **2 Places** offertes par la Mairie de Toulouse au stadium pour TFC/LYON le 06/02/2010 ou TFC/NANCY le 20/01/2010 d'une valeur unitaire de 69 € soit 138 €

\_ **2 places** offertes par la Mairie de Toulouse pour l'Opéra "Elektra" en 1ère série d'une valeur unitaire de 95 € soit 190 €

\_ **1 livre** Jean Jaurès offert par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 49 euros.

\_ **1 invitation** valable pour 2 personnes de janvier 2010 à mai 2010, d'une valeur unitaire de 18 euros soit 36 euros offert par la Cité de l'Espace valable du 2 février 2010 au 1 février 2011 et d'une valeur unitaire de 40 €

\_ **2 Places** offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ **2 Places** offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ **2 tickets d'entrée** au Musée des Abattoirs d'une valeur unitaire de 6,50 € soit 13 €

\_ **1 sac à dos** offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ **1 Jeu2poche Jean Jaurès** offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**5ème lauréat :**

\_ **2 Places** de Ballet offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Saison Russe" d'une valeur unitaire de 50 € soit 100 €

\_ **2 Places** offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Toulon le 19 ou 20/02/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit 60 €

\_ **1 invitation** valable pour 2 personnes de janvier 2010 à mai 2010, d'une valeur unitaire de 18 euros soit 36 euros offert par la Cité de l'Espace valable du 2 février 2010 au 1 février 2011 et d'une valeur unitaire

de 40 €

- \_ 1 livre Jean Jaurès offert par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 49 euros.
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 tickets d'entrée au Musée des Abattoirs d'une valeur unitaire de 6,50 € soit 13 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**6ème lauréat :**

- \_ 2 Places de Ballet offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Saison Russe" d'une valeur unitaire de 50 € soit 100 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Racing metro le 2 ou 3/04/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit 60 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**7ème lauréat :**

- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour "La Vie Parisienne" d'une valeur unitaire de 43 € soit 86 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse au stade Ernest Wallon pour Stade Toulousain/Montpellier à Ernest Wallon le 12 ou 13/03/10 d'une valeur unitaire de 30 € soit 60 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**8ème lauréat :**

- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour "Le Roi Arthur" d'une valeur unitaire de 34,50 € soit 69 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Tremblay au Palais des Sports le 12/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/St Quentin au Palais des Sports le 19/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**9ème lauréat :**

- \_ 2 Places pour un concert symphonique offertes par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 32 € soit 64 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**10ème lauréat :**

- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**11ème lauréat :**

- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dijon au Palais des Sports le 23/05/10 d'une valeur

unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**12ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dunkerque au Palais des Sports le 08/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Tours au Palais des Sports le 06/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**13ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Aurillac au Palais des Sports le 19/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**14ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Dijon au Palais des Sports le 23/05/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**15ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**16ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Cesson au Palais des Sports le 26/02/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Avignon au Palais des Sports le 05/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**17ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**18ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nîmes au Palais des Sports le 26/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Alès au Palais des Sports le 12/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**19ème lauréat :**

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €

\_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros

\_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

**20ème lauréat :**

- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour THB/Nantes au Palais des Sports le 23/04/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 2 Places offertes par la Mairie de Toulouse pour Spacer's/Beauvais au Palais des Sports le 23/03/10 d'une valeur unitaire de 8 € soit 16 €
- \_ 1 sac à dos offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 6 euros
- \_ 1 Jeu2poche Jean Jaurès offerts par la Mairie de Toulouse d'une valeur unitaire de 3 euros.

Les lots ne peuvent en outre donner lieu à une compensation financière. Les places seront à retirer directement lors de la soirée d'inauguration de la plaque commémorative de Jean Jaurès, le 10 décembre 2009 à l'Amphi Marsan, Université Toulouse I (rue Lyautey – 31000 Toulouse), sur présentation de la carte d'identité. Pour les lauréats qui ne pourraient se déplacer, il leur appartiendra de venir les récupérer auprès de Monsieur Romain Cujives, 17 rue de Rémusat, 31000 Toulouse avant le 31 décembre 2009 sous peine d'en perdre le bénéfice au-delà.